

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1812

**Artikel:** Le soulagement ne fait pas une politique : le oui réjouissant de ce dimanche ne doit pas nous faire oublier les limites de la voie bilatérale  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013805>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le soulagement ne fait pas une politique

*Le oui réjouissant de ce dimanche ne doit pas nous faire oublier les limites de la voie bilatérale*

André Gavillet (08 février 2009)

Ouf !

Toutes les courroies de transmission étaient en action, politiques et économiques. Des patrons, des syndicalistes, des magistrats, authentifiés par une photo, signaient dans la presse des mots d'ordre.

L'argent ne manquait pas, le «oui» était partout, porté par les notables.

Et pourtant s'était insinué le doute. Et si, en ce temps d'hiver et de crise, les courroies de transmission patinaient... Le résultat est net. Les relais ont fonctionné, le peuple suisse n'a pas voulu courir des risques supplémentaires en rompant avec l'Union européenne. Il a accordé un vote de confiance.

### Notre intérêt

L'apport des travailleurs européens, loin de réduire l'emploi des travailleurs nationaux, est un stimulant économique qui crée l'emploi. Adhérer à cette affirmation

n'est pas évident. Les citoyennes et les citoyens ont compris la démonstration.

Mais la sagesse louable de l'intérêt bien compris a ses limites. Elle nous approche de l'Union européenne, mais elle nous en tient éloignés aussi, la sagesse devenant égoïsme. Nous tenir à l'écart nous fait économiser les contributions directes que nous aurions à payer si nous étions Etat-membre. Mais surtout nous profitons de notre situation de «bande-à-part» pour attirer des sociétés étrangères par des conditions fiscales que l'UE considère à juste titre comme étant de concurrence déloyale.

### Européen

Notre statut particulier nous crée un devoir de loyauté, c'est ce que la Suisse oublie à force d'apprécier exclusivement en termes de gain sa relation avec l'UE. Même si l'adhésion n'est pas politiquement à l'ordre du jour, une politique

d'approfondissement de notre arrimage européen est nécessaire. Elle implique la liquidation du différend fiscal dans un esprit de partenariat. Elle consiste à accepter que nous contribuions financièrement au développement des pays européens dans le cadre de programmes mis sur pied à Bruxelles. Enfin que nous renforçions les liens culturels, académiques. Alors pourra être abordée la recherche d'une nouvelle forme juridique de notre association, comme étape intermédiaire.

Mais il est vain de plancher sur la traduction dans un traité de rapports plus étroits, si l'on ne dépasse pas ce critère d'appréciation : qu'est-ce qu'on y gagne en francs suisses ? La conversion qui serait l'esprit d'une politique européenne serait de substituer au «qu'est-ce que ça rapporte ?» un «qu'est-ce que l'on apporte?».